



## LA SANTÉ AU TRAVAIL ... Un chantier en friches

Publié dans l'édition du **21 juillet 2007**  
(Page 4)

**Les constatations de multiples enquêtes, tant au niveau européen qu'au plus près des intéressés, montrent que le dossier de la santé au travail est explosif.**

**Il est explosif par la souffrance accumulée et non traitée, et par son coût abusivement reporté sur l'Assurance-maladie.**



Les 50 milliards attribués à la santé au travail dépassent largement les comptes de l'assurance du risque professionnel.

Les 50 milliards attribués à la santé au travail dépassent largement les comptes de l'assurance du risque professionnel et vont plomber les coûts de l'Assurance-maladie bien au-delà des quelques milliards qui lui manquent !

Les médecins prescripteurs, hospitaliers et libéraux ne qualifient pas les maladies professionnelles comme telles, provoquant de ce fait une énorme erreur d'imputation. Les pouvoirs publics ne prennent pas les mesures adéquates. Le corps des inspecteurs, en nombre notoirement insuffisant, fait de la France l'un des derniers pays européens en la matière.

Pire, on impose le prélèvement de 1 euro sur chaque acte médical dans le régime des accidents du travail, comme si les salariés en étaient les responsables ! De plus, les pouvoirs publics, au lieu de dynamiser et de coordonner les "préventeurs", organisent le délitement de la médecine du travail par des accords instituant des officiers de santé sans indépendance !

La CFE-CGC n'admet pas ce laisser-aller et ce laisser-faire. Elle demande à Xavier Bertrand une remise à plat du système au profit d'une logique bien connue des assureurs, celle des incitations économiques, pour dynamiser et coordonner l'ensemble des acteurs de la santé au travail.

### Un chantier en friches

Article paru dans Témoignages le samedi 21 juillet 2007 (Page 4)

URL : [http://www.temoignages.re/article.php3?id\\_article=23565](http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=23565)